

École élémentaire de Vitteaux

Procès-Verbal du Conseil d'école du 4 février 2022

Présent(e)s			Excusé(e)s
Enseignantes	Élu(e)s	Délégué(e) parents d'élèves	
M ^{me} CHUET M ^{me} COSTE M ^{me} REGRETTIER M ^{me} ROSSELIN	M ^{me} VANTELLOT (élue Vitteaux) M. BRULEY (élu CCTA)	M ^{me} DUPUY M ^{me} GRESPI M ^{me} FIGUEROA M. FOURNIER	M. VIGUIER, IEN M ^{me} LOMBARD, psychologue scolaire M ^{me} DURLET-VOLKEN, enseignante RASED M ^{me} DELLA-CASA M ^{me} AES-GUY M ^{me} LALLEMANT M ^{me} VALENTIN

Vie de l'école et informations

Depuis le 7 janvier 2022 et jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'école accueille Alissia Heurtin en contrat service civique. Alissia intervient auprès des enfants dans toutes les classes et aide les enseignantes dans leurs tâches administratives.

La photo de classe aura lieu le 8 avril 2022.

Effectifs de l'école et prévisions

Effectifs actuels

L'école compte actuellement 77 élèves répartis en 4 classes :

CP <i>M^{me} Coste</i>	CE1 <i>M^{me} Rosselin</i>	CE2 <i>M^{me} Regrettier et M^{me} Rocha</i>	CM1- CM2 <i>M^{me} Chuet</i>
15 CP	20 CE1	18 CE2	14 CM1 – 10 CM2

Prévisions pour 2022-2023

Pour la rentrée de 2022, l'effectif s'élèvera à 84 élèves avec le départ de 10 CM2 et l'arrivée de 17 CP soit une moyenne de 21 élèves par classe.

Malgré cette augmentation, les effectifs restent bas selon l'inspection académique, constat fait lors du comité technique spécial départemental (CTSD) qui s'est réuni le 26 janvier 2022.

Les actions pédagogiques et éducatives

Atelier de sophrologie

Depuis janvier 2022, Madame AMARE, sophrologue diplômée intervient dans toutes les classes, à raison de deux séances d'1h30 par classe. Ce projet est financé par la coopérative scolaire.

Une partie de la séance est consacrée à un temps de parole collectif portant sur le contexte sanitaire actuel. L'autre partie porte sur des exercices de respiration pour apprendre aux enfants à identifier leurs émotions et à les gérer.

Ce projet a été élaboré par les représentants de parents d'élèves et les enseignantes après une discussion sur les conséquences de la crise sanitaire sur les élèves. Il a pour but d'apporter une aide aux élèves, de leur donner un temps de parole pour exprimer leurs émotions, leurs idées, leurs questions ainsi que des outils qui devraient leur permettre de traverser cette période avec un peu plus de sérénité.

Chaque classe a déjà pu bénéficier d'une séance. Les élèves se sont saisis de ce temps de parole et ont déjà pu exprimer beaucoup de choses. Ils ont aussi apprécié les exercices qu'ils peuvent refaire avec leurs enseignantes quand ils en ressentent le besoin. Cela permet aussi aux enseignantes d'entendre le ressenti des enfants face à cette crise, de se rendre compte que malgré leur formidable adaptation, ils éprouvent de l'inquiétude, de la colère et beaucoup de culpabilité. L'intervention d'une personne extérieure à l'école est très appréciée et aide énormément les enseignantes pour accompagner leurs élèves dans cette période difficile.

Ces ateliers se révèlent être un accompagnement très bénéfique pour les enfants et les enseignantes dans le contexte de la crise sanitaire. Ces dernières envisagent donc de poursuivre ces ateliers au-delà des deux séances prévues actuellement.

Parcours d'éducation à la santé, éducation physique et sportive

Promotion de la santé à l'école :

Depuis janvier 2022, les enseignantes doivent proposer 30 minutes d'activité physique quotidienne aux élèves (en plus de l'EPS et du temps de récréation). Cette initiative s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé. Les enseignantes réfléchissent à la mise en place de ce temps d'activité.

Pour en savoir plus <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Projet équitation : reporté au printemps 2022 du fait de l'absentéisme important depuis novembre et du froid.

Activité natation :

Cette activité sera mise en place dès la rentrée 2022/2023 pour tous les élèves de CM. Elle fait partie intégrante du programme scolaire et doit être prise en charge financièrement par la commune de Vitteaux. Monsieur Bruley, élu de la CCTA, précise que, suite au premier conseil d'école, il a informé la CCTA du besoin de financer des cours de natation donnés par un maître nageur (et non par les parents accompagnateurs) et de la mise en place d'un partenariat avec la piscine de Montbard allant dans ce sens. A ce jour, aucune réponse ne lui a été donnée.

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Cinéma:

- Projet *Ecole et Cinéma* auquel toutes les classes participent. Les élèves ont pu assister à leur première projection le vendredi 17 décembre 2021. Actuellement le niveau du protocole sanitaire ne permet pas de poursuivre cette activité. La prochaine séance est donc suspendue et aura lieu dès que le protocole sanitaire le permettra.

- Projet *classe cinéma* auquel la classe de CM1/CM2 participe. La demande de subvention faite par l'école à la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) a été acceptée, le montant est de 720 euros. Mais ce projet rencontre un imprévu lié à l'association intervenante qui n'honore pas son engagement de départ. Des discussions sont en cours entre l'école et l'association pour trouver une solution satisfaisante pour concrétiser ce projet.

Conte, oralité et musique:

création d'un enregistrement de contes racontés par chaque classe et additionnés d'ambiances sonores créées par les élèves.

Pour ce projet, deux ateliers ont été organisés :

- un atelier musique avec M. Guillaume LOMBARD, musicien qui intervient auprès des 4 classes (6 séances, une fois toutes les deux semaines) autour des instruments de musique et des chants.
- Un atelier conte avec M. Jean DOLLET, conteur professionnel qui intervient auprès des classes de CP, CE1, CE2 (6 séances, une toutes les deux semaines) pour apprendre aux enfants à s'exprimer à l'oral et à raconter une histoire à voix haute.

Ce projet est financé par l' **UGMM** (Union des groupes et des ménétriers du Morvan). Les enregistrements auront lieu les jeudi 3 et 17 mars prochains. Ils seront diffusés lors du festival *le printemps de l'auxois* de cette année.

Lecture :

- Concours national **Les petits champions de la lecture** : participation des élèves de CM1 et CM2 avec l'aimable partenariat de l'équipe de la médiathèque de Vitteaux. Un premier jury a sélectionné le meilleur lecteur parmi 6 élèves sélectionnés dans la classe. Les autres élèves aident leurs camarades à améliorer leur travail et apportent leur soutien et leurs encouragements. L'élève sélectionné participera ensuite aux sélections départementales.

Pour en savoir plus: <https://www.education.gouv.fr/les-petits-champions-de-la-lecture-1712>

- Concours de lecture **Les Incorruptibles** : toutes les classes y participent. Ce concours a pour but d'initier les enfants au plaisir de la lecture. Les élèves lisent des livres faisant partie d'une sélection et chacun vote pour son livre préféré en apprenant à expliquer son choix.

Pour en savoir plus <https://www.education.gouv.fr/le-prix-des-incorruptibles-7316>

Autre projet :

Les enseignantes sont en lien avec l'équipe du centre de loisirs et du périscolaire pour un projet commun autour de l'utilisation des carrés potagers, de la récupération de l'eau de la cantine et de la question du gaspillage alimentaire. Ce projet sera l'occasion pour l'école de participer au concours *Ecole fleurie* proposé par l'OCCE (office central de la coopération à l'école) et les DDEN(Directions Départementales de l'Education Nationale).

Financement de l'école

- les crédits scolaires

Ils servent au fonctionnement pédagogique de l'école (achat de fichiers, livres, ramettes de papier, cahiers, peinture, feutres ...) et sont versés par la commune de Vitteaux. Le budget actuel est de 45 euros par enfant scolarisé. Ce montant s'avère insuffisant puisque les enseignantes sont obligées d'acheter du matériel pédagogique avec le budget de la coopérative scolaire (soit 214 euros pour cette année). Par ailleurs ce montant ne prend pas en compte l'augmentation du coût du matériel liée à l'inflation économique actuelle.

Les représentants de parents d'élèves demandent donc à la commune de Vitteaux une augmentation de ce budget pour que l'école puisse au moins bénéficier de 50 euros par élèves.

- la coopérative scolaire : le solde actuel est de 8048 euros, montant dont il faut déduire 2752 euros de frais pour la vente Mistral, soit un solde prévisionnel de **5296 euros**.

Les recettes présentes pour cette année sont :

- la participation des parents : 950 euros (845 euros + 105 euros suite à la relance du mois de novembre)
- le bénéfice de la vente de biscuits du Mistral : 734,90 euros
- un don de 1000 euros de l'association de parents d'élèves de Vitteaux (la vente de saumon a permis ce don). Les enseignantes remercient l'association et rappellent que la vente de saumon a été un franc succès.

Les recettes à prévoir pour cette année sont :

- la vente prochaine de chocolat (avril)
- la vente de la photo de classe
- les subventions accordées par les communes :
 - commune de Vitteaux : 500 euros
 - commune d'Avosnes : 160 euros

Chaque parent peut, s'il le souhaite, demander à sa commune une participation à la coopérative scolaire. Ces subventions, même minimes, participent à la vie de l'école et aux projets dont les enfants peuvent bénéficier.

- la subvention de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) dans le cadre du projet *classe cinéma* : 720 €

Le montant des dépenses de la coopérative scolaire pour cette année est de 607 € soit :

- Outils Numériques (mon école.fr, Klassly) : 220 €
- Matériel pédagogique (ballons, fournitures arts plastiques, piles, méthode anglais CP, dico, coussins ...) n'ayant pas pu être financé par les crédits scolaires de la commune : 214 €
- Cinéma : 173 €

Les dépenses à prévoir sont :

- la facture des ateliers de Sophrologie : 325 euros pour 8 séances
- la facture du projet équitation

Demande :

L' école est toujours en attente du remboursement de 2000 euros par la commune de Vitteaux, somme versée par la coopérative scolaire par erreur pour l'activité piscine de l'année 2020-2021.

Mme Vantelot, représentant la mairie de Vitteaux, précise que la démarche est compliquée d'un point de vue administratif et comptable et que ce remboursement est encore en attente. Ce sujet a pourtant été abordé au conseil d'école de juin 2021 puis à celui de novembre 2021. Nous espérons que ce problème technique sera résolu rapidement.

Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire

A ce jour, le protocole sanitaire de niveau 3 est toujours appliqué.

La classe de CM1/CM2 a été particulièrement touchée avec 11 élèves positifs au Covid depuis la rentrée de janvier.

Les enseignantes se rendent compte du poids de ce protocole sur les élèves et sur les familles. Un sentiment de culpabilité est ressenti par de nombreux enfants et de nombreuses familles touchés par le Covid. La répétition des tests pour chaque enfant à chaque cas positif est aussi très contraignant.

L'équipe d'enseignantes fait tout ce qu'elle peut pour que la situation soit la moins pénible possible pour toutes et tous. Elle rappelle aux parents d'élèves que l'attestation sur l'honneur version papier n'est qu'un modèle. Chaque parent peut donc simplement attester sur l'honneur par mail ou par mot dans le cahier de liaison.

Entretien des locaux

Réseau internet

Les problèmes internet sont directement liés au réseau électrique de l'école.

Des devis ont été demandés par la mairie de Vitteaux pour raccorder directement les ordinateurs des enseignantes au modem en filaire.

Equipement

Le photocopieur est usé et nécessite d'être changé. Déjà 3 interventions du technicien depuis le début de l'année. Madame Vantelot nous informe que la mairie a passé commande de 3 photocopieurs (un pour l'école maternelle, un pour l'école primaire et un pour la mairie).

Le vidéoprojecteur d'Annie Rosselin est toujours en réparation depuis la rentrée de janvier. Madame Vantelot précise que le vidéoprojecteur est de nouveau en fonction (il s'agissait d'un changement d'ampoule) et qu'un agent viendrait l'installer dans la semaine du 7 février 2022.

Les 3 anciens vidéoprojecteurs changés dans les classes de CP, CE2 et CM devaient être réparés et conservés en cas de panne. La directrice demande à Madame Vantelot ce qu'il en est et s'il était possible de changer les ampoules de chaque appareil pour qu'ils servent de réserve.

La directrice réitère sa demande d'installer de l'eau tiède dans les sanitaires des enfants pour que le lavage des mains soit plus agréable pour eux.

La directrice revient sur la mise en place d'un totem et d'une signalisation au-dessus du portail de l'école. Mme Vantelot répond que la CCTA n'a pas encore répondu aux demandes de la mairie.

Bâtiments

Madame Vantelot nous donne plusieurs informations sur l'avancée des travaux demandés par l'école et abordés lors des précédents conseils d'école :

- les travaux de peinture du sol de la cour de récréation sont prévus au printemps 2022.
- les travaux de peinture et de réfection de placo dans la classe de CE2 (suite aux dégâts des eaux du 20 septembre 2021) sont prévus pendant les vacances de février 2022.
- les travaux concernant le sas d'entrée de l'école sont prévus sur le budget 2022 et devraient débuter durant les vacances d'été 2022.

Remerciements

La directrice remercie la mairie de son engagement et de sa disponibilité. Mme COSTE fait remarquer que l'école est désinfectée midi et soir par Mme SORRIAUX et Mme TUDELA, que les enfants sont accueillis en classe grâce à la présence de Mme TUDELA qui s'occupe de la grille le matin et le midi. Ces modalités sont idéales.

Merci aux agents de la mairie pour leur coup de main pour préparer le potager.

Les enseignantes reviendront certainement vers les parents et la mairie pour le projet des carrés potagers et le concours *école fleurie* (matériel de jardinage, dons de graines...).

Les représentants des parents d'élèves remercient les enseignantes pour leur écoute, leur engagement et leur réactivité concernant le bien-être de leurs élèves durant la crise sanitaire. Les ateliers de sophrologie ont pu être rapidement mis en place grâce à cela.

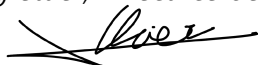
La directrice remercie Mme DUPUY et Mme GRESPI pour la rédaction de ce compte-rendu.

Questions diverses

Concernant le périscolaire, M. Bruley nous dit avoir sollicité la CCTA pour la pesée des repas jetés à la cantine scolaire. A ce jour, il n'a eu aucune réponse. Il demande aux représentants de parents d'élèves de réfléchir à un moyen d'obtenir l'avis des parents sur la qualité des repas servis (par exemple un sondage).

Par ailleurs, Mme Figueroa, représentante de parents d'élèves, informe le conseil qu'elle a rédigé un courrier à l'attention du président de la CCTA pour parler du revêtement de la cour du périscolaire (petits graviers blancs) qui paraît peu adapté à la fréquentation des enfants.

Mme Regrettier, Directrice de l'école



Mme Dupuy et Mme Grespi, Représentantes des parents d'élèves

